

# JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 143 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.

Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avoir contraire.

ROUBAIX, LE 11 MARS 1887

## Les Sous-préfets

La Chambre ayant déclaré, par un vote formel, qu'elle entendait supprimer tous les sous-préfets, le président du conseil avait trouvé ingénieux de maintenir prés que tous ces fonctionnaires en donnant une notable extension à leurs pouvoirs.

Cette habile combinaison vient d'être soumise à l'examen des députés réunis dans leurs bureaux ; ils ont été unanimes à reconnaître que M. Goblet se moquait d'eux et à déclarer qu'ils ne le toléreraient point. Les partisans et les adversaires de la suppression se sont mis immédiatement d'accord pour élaborer le projet ministériel qu'ils ne peuvent considérer comme sérique.

La commission qui va l'examiner comprend sept membres favorables à la suppression totale des sous-préfets et quatre membres qui réclament leur maintien intégral.

Les conservateurs se sont unanimement prononcés contre le maintien de l'agriculture nationale, et ont réussi à faire entrer deux membres de la droite, MM. Piou et Galpin, dans la commission.

Les ministres ayant pris la douce habitude de ne plus avoir d'opinion sur rien, pas même sur les projets de loi qu'ils présentent, il est peut-être inutile de dire qu'aucun d'eux n'était présent dans les bureaux.

On va même jusqu'à prétendre que M. Goblet, prévoyant sa défaite, ne posera pas la question de confiance et laissera la Chambre résoudre à son gré une question qui a déjà provoqué la chute d'un ministère.

Nous ne pensons pas que le président du conseil persiste dans cette attitude ; dans tous les cas, s'il refuse, par excès de prudence, de poser la question de gouvernement, elle se posera d'elle-même, malgré lui et contre lui.

En attendant, le ministre demandera à la commission de ne pas statuer avant de connaître l'avis des conseils généraux qui se réuniront dans le courant d'avril. Cet ajournement présente, pour le cabinet, un double avantage : d'abord, il éloigne les risques d'intérêt électoral, il y a un intérêt national, l'intérêt de l'agriculture française. C'est à ce point de vue élevé qu'il faut se placer et c'est cette conséquence que nous voulons voir avant tout.

Les défenseurs du travail national ont obtenu une première satisfaction ; il reste d'autres désiderata non moins nécessaires qu'il importe de réaliser. Pour cela, l'union des élus et des électeurs est indispensable ; tous ceux qui aiment leur pays nous comprendront et, en disant merci à nos représentants pour ce qu'ils ont fait hier, ils les fortifieront pour les luttes de demain.

## L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL EN FRANCE

Une école industrielle drapière à Sedan

Nous enregistrons toujours avec satisfaction tous les efforts qui seront tentés en France pour le perfectionnement de notre industrie au moyen de l'extension de l'instruction professionnelle, qui l'initiative a partie du gouvernement, des villes, des chambres de commerce ou des sociétés privées.

C'est à ce titre que nous reproduisons l'information suivante en signalant comme un exemple à suivre la décision que vient de prendre le conseil municipal d'Elbeuf.

Il y a deux ans environ qu'il fut sérieusement question à Elbeuf de la création d'une école industrielle drapière. Une commission avait été alors nommée à l'effet d'étudier les institutions les plus réputées de l'étranger. Le rapport fut déposé l'année dernière, et, sur ses conclusions favorables, le conseil municipal d'Elbeuf, reconnaissant la nécessité d'un enseignement professionnel pour l'industrie spéciale de la ville, décida en principe la création d'une école.

## BOURSE DE PARIS

du vendredi 11 mars

(par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL)

Cours précédent Valeurs Cours d'aujourd'hui Cours de 2 h. Cours de clôt.

Fonds d'Etat	4169	4150	4169	4169
Banque de France	476	476	476	476
123 B. Paris et d. Paix-Eas	120	120	120	120
417 Banque Parisienne	1373	1373	1373	1373
Credit Foncier	230	230	230	230
553 Credit Lyonnais	553	553	553	553
465 Société générale	465	465	465	465
229 Crédit Maritime Pays-Aul	229	229	229	229
492 Banque Ottomane	492	492	492	492
... Crédit Mobilier Espagnol	130	130	130	130
Cham. de f. Franc.	1546 25	1547 50	1562 50	1562 50
Nord	1282 50	1282 50	1282 50	1282 50
Pars-Lyon-Médit.	1282 50	1282 50	1282 50	1282 50
170 ... Etabl. ...	170	170	170	170
787 50 Est.	787 50	793	797	797
1372 50 ...	1372 50	1372 50	1372 50	1372 50
229 Saragosse	229	229	229	229
Sociétés diverses	333 75	333 75	333 75	333 75
1975 ...	1975	2002	2007 50	2007 50
1710 ... Véhicules	1710	1710	1710	1710
650 ... Vouteins	650	650	650	650
1109 ... Omnibus	1109	1109	1109	1109
562 50 ...	562 50	562 50	562 50	562 50
333 75 ... Parisis	333 75	333 75	333 75	333 75
Obligat. Foncières	530	530	530	530
Foncières 500 000	530	530	530	530
104 ... 104 000	104	104	104	104
285 ... 4 000 000	285	285	285	285
311 ... commun 3%	311	311	311	311
383 50 ...	383 50	454 50	454 50	454 50
375 ... 1277 3 000 000	375	375	375	375
473 ... 1277 3 000 000 3%	473	473	473	473
472 ... 1277 3 000 000	472	472	472	472
Obl. Ch. de f. Fr.	385 75	397 ..	467 50	467 50
Nord	390	391	391	391
Paris-Lyon-Médit. 3 010	391	391	391	391
1881 56 Est 3 010	1881 56	1881 56	1881 56	1881 56
229 50 ... 100 000	229	229	229	229
Orléans	388 3	388 50	388 50	388 50
Midi 3 010	388 50	388 50	388 50	388 50
332 50 Boc-Guaima	332 50	332 50	332 50	332 50

La condition indispensable était la participation de l'Etat, du conseil général et de la Société industrielle d'Elbeuf.

Quant au concours de l'Etat et du département, on ne s'est pas adressé vain vain à la Seine-Inferieure. Lorsque s'est produite la crise qui a si lourdement pesé sur la place d'Elbeuf, M. Henrion a été au premier rang de ceux qui ont pensé qu'il fallait une sorte d'assurance pour l'avenir d'Elbeuf, et il a appuyé de toutes ses forces les projets de la Ville d'Elbeuf.

Le Journal de Roubaix croit savoir, qu'actuellement ces projets sont en passe d'aboutir.

Le gouvernement a consenti une subvention de 1.000 fr., renouvelable annuellement. Le conseil général a voté une subvention de 8.000 francs pendant cinq années, ou qui fait au total 40.000 fr. le tout à la place d'Elbeuf.

Le comité d'Elbeuf a proposé que l'Etat, de son côté, se prête à ces combinaisons ; de sorte que la ville d'Elbeuf se dispose à créer la nouvelle Ecole. Le local est tout trouvé.

Une commission administrative a été instituée pour élaborer les règlements de cette école.

Cette commission va poursuivre ses travaux de façon à inaugurer la nouvelle Ecole industrielle à la prochaine rentrée d'octobre.

## LES DÉPUTÉS DU NORD

La Dépêche constate que la victoire remportée hier à la Chambre par les défenseurs de l'agriculture nationale, et due surtout au zèle infatigable et à la tenacité des membres de la droite, nous pouvons le dire, à l'énergie dévouement des représentants du Nord.

Il ne faut pas l'oublier, en effet, l'article que la Chambre vient d'adopter est le premier article de la proposition déposée par M. Baucarne-Leroux et ses collègues de la députation du Nord, et, quand cette proposition sera enfin devenue une loi, elle restera comme nous ce nom dans notre histoire parlementaire et économique.

Malgré les calamités, malgré les difficultés de toutes sortes, malgré les défaillances et l'indolence des autres, nos honorables représentants, forts de la confiance de leurs électeurs, ont poursuivi leur tâche et ils viennent de remporter leur première victoire qui ne sera pas la dernière.

Nos adversaires escomptaient le succès des libéraux-chrétiens et se réjouissaient de pouvoir dire que l'influence de notre députation était nulle et que les choses se seraient passées autrement si, au 4 octobre 1885, la liste opportuniste avait été élue.

Ces criminalités et antipatriotiques désirs ont été déçus ; certes, nous n'éprouvons une légère fierté du succès remporté par nos amis : mais il y a dans cette affaire autre chose qu'un intérêt électoral, il y a un intérêt national, l'intérêt de l'agriculture française. C'est à ce point de vue élevé qu'il faut se placer et c'est cette conséquence que nous voulons voir avant tout.

Les défenseurs du travail national ont obtenu une première satisfaction ; il reste d'autres désiderata non moins nécessaires qu'il importe de réaliser. Pour cela, l'union des élus et des électeurs est indispensable ; tous ceux qui aiment leur pays nous comprendront et, en disant merci à nos représentants pour ce qu'ils ont fait hier, ils les fortifieront pour les luttes de demain.

## L'EXPLOSION DE BELFORT

Hier, à deux heures et demie, M. Fréry, sénateur du territoire de Belfort, est accouru au palais Bourbon, où il a annoncé à plusieurs personnes qu'une grave explosion de mélinite avait eu lieu dans la matinée à l'arsenal de Belfort.

Les soldats, appartenant tous au 90 bataillon de fortification, venaient d'arriver pour le travail, sous la surveillance de deux sous-chefs artificiers.

Les deux artilleurs, Rebout et Rousset étaient dans le hangar, construit en bois, situé à gauche de la porte qui met l'arsenal en communication avec la ville et des fabriques.

La foule s'est précipitée aussitôt du côté de l'arsenal, sans savoir qu'il y avait eu une explosion de mélinite dans le hangar, où plusieurs soldats étaient occupés à leur travail à la fabrique d'obus à la mélinite, et l'on craignait que la terrible substance n'eût détruit l'arsenal tout entier.

Le hangar s'est effondré dans le courant de l'après-midi, et les soldats ont pu être évacués sans dommages.

Le lendemain matin, une partie de la ville a été évacuée, et les soldats ont pu être évacués sans dommages.

Le lendemain matin, une partie de la ville a été évacuée, et les soldats ont pu être évacués sans dommages.

Le lendemain matin, une partie de la ville a été évacuée, et les soldats ont pu être évacués sans dommages.

Le lendemain matin, une partie de la ville a été évacuée, et les soldats ont pu être évacués sans dommages.

Le lendemain matin, une partie de la ville a été évacuée, et les soldats ont pu être évacués sans dommages.

Le lendemain matin, une partie de la ville a été évacuée, et les soldats ont pu être évacués sans dommages.

Le lendemain matin, une partie de la ville a été évacuée, et les soldats ont pu être évacués sans dommages.

Le lendemain matin, une partie de la ville a été évacuée, et les soldats ont pu être évacués sans dommages.

Le lendemain matin, une partie de la ville a été évacuée, et les soldats ont pu être évacués sans dommages.

Le lendemain matin, une partie de la ville a été évacuée, et les soldats ont pu être évacués sans dommages.

Le lendemain matin, une partie de la ville a été évacuée, et les soldats ont pu être évacués sans dommages.

Le lendemain matin, une partie de la ville a été évacuée, et les soldats ont pu être évacués sans dommages.

Le lendemain matin, une partie de la ville a été évacuée, et les soldats ont pu être évacués sans dommages.

Le lendemain matin, une partie de la ville a été évacuée, et les soldats ont pu être évacués sans dommages.

Le lendemain matin, une partie de la ville a été évacuée, et les soldats ont pu être évacués sans dommages.

Le lendemain matin, une partie de la ville a été évacuée, et les soldats ont pu être évacués sans dommages.

Le lendemain matin, une partie de la ville a été évacuée, et les soldats ont pu être évacués sans dommages.

Le lendemain matin, une partie de la ville a été évacuée, et les soldats ont pu être évacués sans dommages.

Le lendemain matin, une partie de la ville a été évacuée, et les soldats ont pu être évacués sans dommages.

Le lendemain matin, une partie de la ville a été évacuée, et les soldats ont pu être évacués sans dommages.

Le lendemain matin, une partie de la ville a été évacuée, et les soldats ont pu être évacués sans dommages.

Le lendemain mat